



APN-Sahel

Association pour la Protection de la Nature au Sahel



PRESENTATION

BREF HISTORIQUE

- **Création:** janvier 1994 à Djibo
- **Statut juridique:** Association Nationale, ONG de développement en août 1997.
- **Siège social:** Djibo(1994-2018), Ouagadougou (formellement en 2019/Contexte sécuritaire)
- **Distinction Honorifique:** Chevalier de l'Ordre de Mérite du Développement Rural en 2004, agrafe environnement.
- **Organes:** AG, CA, SE, Coordination Nationale

MISSION

Promouvoir un développement socio-économique durable et la résilience des communautés locales.

VISION

La construction d'une société de tolérance, de solidarité, résiliente et inclusive pour un bien être durable.

VALEURS

- Les savoirs et savoir-faire paysans sont riches d'enseignement et doivent être valorisés.
- La collaboration et la synergie d'action sont essentielles dans toute initiative de développement. Considérer le genre en tout, en l'occurrence, l'accès des femmes et des jeunes aux ressources productives.
- Les questions environnementales doivent être systématiquement prises en compte dans toute initiative.
- Les semences paysannes sont vitales pour notre système de production agricole et doivent être protégées.
- La participation des communautés dans la formulation des initiatives qui les concernent est fondamentale.

AXES STRATEGIQUES (20-24)

AXES STRATEGIQUES

INITIATIVES PRIORITAIRES

AGRICULTURE DURABLE

Amélioration de la sécurité semencière, alimentaire et nutritionnelle : Banques de gènes et de semences communautaires ; sélection variétale participative ; ferme agroécologique ; périmètres maraichers ; pratiques agroécologiques.

CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE

Promotion d'entreprises coopératives : Unités de production, de transformation et de commercialisation ; appui organisationnel et; Appui de l'initiative privée individuelle

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Renforcement de la résilience climatique : Agroforesterie ; DRS/CES ; reboisement ; éducation environnementale en milieu scolaire ; mise en défens, bio digesteurs.

WASH et Santé

Mise en place de systèmes pérennes de gestion de déchets solides : Maîtrise d'ouvrage communal pour la gestion des déchets solides ; latrines familiales ; hygiène en milieu scolaire ; partenariat public privé ; hygiène du milieu.

HUMANITAIRE ET URGENCE

Sauvegarde de la dignité humaine en situation de crise : Prise en charge scolaire, médicale et alimentaire des déplacés ; assainissement mobile ; cash inconditionnel.



MERCI!